

Qui a dit?¹

«L'école est un lieu qui doit être propice aux apprentissages, il faut accompagner cette interdiction [des téléphones portables] d'une éducation. Les technologies évoluent vite, nous ne pouvons pas rester sur des positions définitives! Le téléphone portable actuel n'est plus le même qu'il y a cinq ans. Les élèves l'utilisent comme réveil, pour envoyer des messages, écouter de la musique ou comme dictionnaire... L'école doit intégrer cet outil qui accompagne les jeunes du lever au coucher et poser un cadre.»

¹ Réponses du quiz précédent: 1. Judith Vuagniaux, citant des parents qui se sont confiés à elle. 2. Damien Humbert-Droz, ancien président du PLRN, à propos de la cohésion cantonale. 3. Monika Maire-Heftli, en réponse au collègue bien inspiré qui voulait compenser des vacances gâchées par un accident.

La Haute Ecole pédagogique dans des eaux tourmentées



C'est sous ce titre évocateur que l'*Impex*² a récemment fait état de «problèmes au sein de l'institution qui forme les enseignants». Il semblerait

qu'on reproche à la HEP-BEJUNE un trop grand «décalage entre certains cours théoriques et la réalité du terrain». Le comité stratégique aurait même constaté «des déficits en matière de gouvernance et de structures. Des problèmes de légitimité. Des difficultés relationnelles.»

C'est pourquoi un groupe de travail a été mandaté pour faire des propositions d'améliorations à mettre en œuvre d'ici l'été 2014. La présidence dudit groupe a été confiée à Thierry Béguin.

Certains y auraient vu une reprise en main de la HEP par les Neuchâtelois. Et certains y verraient une reprise en main tout court... (sl)

² Dans son édition du 18 octobre dernier.

Métaphore nautique

Le lendemain, une autre journaliste de l'*Impex* titrait, à propos des difficultés rencontrées au sein du Centre neuchâtelois de psychiatrie: «La psychiatrie sur une mer agitée». *Embarqués sur le même bateau / Toi capitaine et moi matelot / Embarqués sur le même bateau / Moi dans la soute et toi en haut*³. (sl)

³ Michel Bühler.

Futur campus de Delémont

Le futur campus tertiaire HES-SO, HE-Arc et HEP-BEJUNE a un visage, le concours en entreprise totale

vient de révéler le nom du lauréat. Il s'agit du projet «Eclisse», imaginé par le bureau d'architecture Ipas à Neuchâtel. Le gang des Neuchâtelois est de retour, on vous avait prévenus!

(com./sl)



Concours photo



Le Laténium est un musée où s'exposent les vestiges de nos ancêtres; mais il est aussi un espace architectural résolument moderne implanté dans un cadre lacustre idyllique. Afin de mettre en valeur ces différents atouts, le musée d'archéologie du canton de Neuchâtel lance aujourd'hui un concours photo, qui invite tous les amateurs de photographie à donner leur vision personnelle du Laténium, dans les trois catégories «Pièces archéologiques», «Architecture» et «Environnement». Le concours «Objectif passé: à vous de jouer!» est ouvert jusqu'au 2 avril 2014.

Le règlement du concours, de même que le bulletin d'inscription au concours peuvent être téléchargés sur www.latenium.ch. Un jury composé de professionnels sélectionnera les photographies gagnantes, qui seront présentées au Laténium dans le cadre de la Nuit européenne des musées, le samedi 17 mai 2014.

(com./réd.)

Nouvelle Revue neuchâteloise

L'aventure de la *Nouvelle Revue neuchâteloise* se poursuit depuis trente ans. Née sur le terreau de la *Revue neuchâteloise* qui disparaît en 1983 après 104 numéros, la *Nouvelle Revue neuchâteloise* offre à ses lecteurs une véritable encyclopédie du canton de Neuchâtel.

Près de 120 numéros ont été publiés depuis 1983, regroupant des milliers de pages de références historiques, artistiques, patrimoniales, architecturales et littéraires. Plus d'infos: www.histoirene.ch

(com./réd.)



Le Locle et ses environs en 1830, dessins d'un apprenti horloger

Hermann Früauf

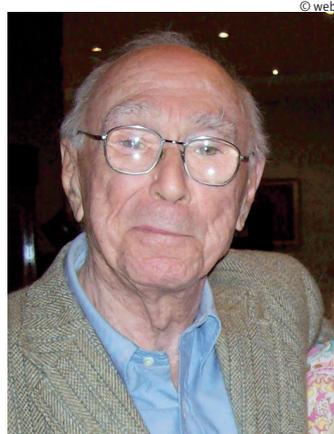
CLOEE2

En 12 ans le système d'information CLOEE a permis d'assurer, progressivement, la gestion administrative complète de toutes les écoles neuchâteloises. Le projet CLOEE2 est basé sur cinq axes de travail: choix des nouveaux outils de développement; ergonomie utilisateur; architecture applicative (environnements, modules, fonctionnalités); évolution des fonctionnalités; déploiement et utilisation. Le projet a démarré en 2010 et devrait se terminer en 2017. Le système d'information CLOEE est utilisé quotidiennement par toutes les écoles neuchâteloises, il contient toutes les données de gestion. La migration des modules CLOEE2 sera progressive et la disponibilité du logiciel garantie. Pour mener à bien ce projet, une organisation participative a été mise en place. Tous les travaux sont menés avec des groupes d'utilisateurs représentatifs

des divers métiers regroupés à travers des comités d'expression des exigences.

(com.)

Jerome Seymour Bruner



L'Université de Neuchâtel a décerné à **Jerome Seymour Bruner** un doctorat *honoris causa* lors du *dies academicus* du 2 novembre dernier. J. S. Bruner est considéré

comme l'un des plus grands protagonistes de la psychologie, et en particulier de l'étude de l'apprentissage et de l'éducation. Professeur à l'Université de Harvard puis à Oxford, il a mené depuis plus de 60 ans des recherches qui ont amené de véritables bouleversements dans les sciences humaines, qu'il s'agisse, dans les années 1940 et 1950, de ses travaux sur la perception visuelle, ou de ses recherches sur les processus de résolution de problèmes, et plus généralement sur les relations entre action, pensée et langage. Il a ainsi été l'un des pionniers du virage qui a mené à la révolution cognitive.

Dans les années 1980 et 1990, il a contribué à la renaissance de la psychologie culturelle, avant de s'attacher à de nouveaux territoires, juridiques ceux-ci, à la Faculté de Droit de la New York University. La large diffusion de ses idées a fortement consolidé l'image de la psy-

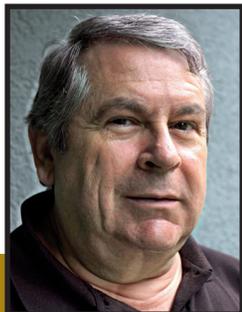
chologie scientifique et particulièrement de ses apports à l'éducation. Certains de ses ouvrages ont aidé des générations de professionnels (enseignants, psychologues, logopédistes notamment) et de parents à imaginer des contextes d'apprentissage fondés sur la reconnaissance des potentialités des expériences éducatives précoces. Le chercheur américain a des liens scientifiques et personnels étroits avec Neuchâtel en général et son Université en particulier. Et alors que la célébrité mondiale du Neuchâtelois Jean Piaget doit beaucoup à l'intérêt que celui-ci lui a porté, l'œuvre de Jerome Seymour Bruner a profondément inspiré un certain nombre de chercheurs de l'Université de Neuchâtel, en psychologie et éducation, en logopédie et en sciences de l'information et de la communication notamment.

(com./réd.)



GENERALI

15% de rabais pour les membres de la SPV... et chacun des membres des associations du SER. Allez sur www.le-ser.ch



L'inversion des majorités lors des élections cantonales n'aura pas suffi pour détourner notre canton de ses vieux démons et lui faire retrouver le dynamisme dont il fut si fier autrefois.

Pierre Graber

► Peut-être vous souvient-il d'avoir vu votre fiche de paie augmentée de quelques centaines de francs en juin? Il s'agissait de la restitution de la retenue obligatoire effectuée en 2012, qui perdait sa justification suite au bouclage des comptes avec un bénéfice à la clé.

A nouveau de nouveaux sacrifices

Changement de décor sitôt après la pause estivale

Dès septembre, le Gouvernement a tiré la sonnette d'alarme et annoncé aux associations d'employés et aux syndicats qu'il s'apprêtait à demander de nouveaux efforts au personnel de la fonction publique. En fait, bien avant les élections cantonales, nous savions déjà que le budget 2014 serait très délicat à élaborer. D'autant plus que les comptes 2013 n'avaient pratiquement aucune chance de finir dans le noir.

Les syndicats n'ont donc pas été trop surpris lorsqu'une délégation du Conseil d'Etat leur a exposé la nécessité d'accepter de nouveaux sacrifices pour permettre le bouclage d'un budget décent.

Un brouillon injuste

Pour atteindre cet objectif, dans un premier temps, le Conseil d'Etat pensait pouvoir n'agir qu'au travers du mécanisme de progression salariale (les fameux échelons). Mais tous les représentants du personnel se sont élevés contre cette manière de faire. Le SAEN également, qui a relevé

l'iniquité du procédé, lequel conduirait à taxer deux fois certains, pendant que d'autres échapperaient à tout nouveau sacrifice.

Négociation

Le Conseil d'Etat a donc revu sa copie et proposé une nouvelle formule. Qui a pour elle la simplicité, puisqu'un prélèvement de 0,32% (pris sur l'indexation négative de 0,6% que le Conseil d'Etat renonce à imposer) toucherait tous les employés. Cependant, la mesure s'accompagne d'un chouïa de roublardise, en voulant retarder l'accès aux échelons – aux «hautes-paies» chez les enseignants (ainsi que l'entrée en vigueur de la retenue) – au 1er avril 2014... Ben oui! Ça fait toujours un quart d'année d'économisé!

En contrepartie, le Conseil d'Etat fait un geste en direction de la fonction publique (un jour de congé supplémentaire, le 27 décembre 2013) et donne son accord pour entamer rapidement des négociations avec les syndicats des enseignants pour une remise en question de diverses mesures d'économies (notamment celles de 2009-2010, touchant essentiellement le secondaire II).

A la mi-octobre, quand il a fallu prendre position, tous les syndicats et associations ont exprimé leur accord avec ces propositions, à la notable exception du SSP, qui souhaite donc signer un protocole de désaccord.

Lorsque ce billet paraîtra, l'assemblée générale du SAEN aura pu débattre de ces propositions et confirmer, ou non, la prise de position du Comité cantonal. Nous arrêterons donc ici l'exercice de politique-fiction...

Un nouveau Gouvernement à l'épreuve

Pour conclure, j'aimerais en venir au sens accordé aux résultats des élections cantonales.

Le moins qu'on puisse dire est que le souverain a souhaité un vrai changement à la tête du canton. Le seul ministre maintenu travaillait au sein du Gouvernement depuis guère plus de six mois. Dans les premiers contacts que nous avons eus avec des délégués du nouveau Conseil d'Etat, nous avons apprécié une volonté d'écoute, même s'il est encore parfois difficile de se faire entendre.

Plutôt que de monter aux barricades dès l'annonce des premières mesures, le Comité cantonal a préféré privilégier le dialogue.

L'avenir dira si c'était la bonne option! ●